

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Réunion du 2 Juillet 2021 à 20 h**  
sous la présidence de **M. Frédéric RAGER, Maire.**

Tous les conseillers sont présents

Sont absents excusés :

Karine POTRON procuration à M. Alain PERRAUDEAU

Mickaël FOURNIER procuration à M Olivier L'HOPITAULT

Le Conseil peut donc valablement délibérer.

Madame GODELAIN Marie-Claude a été élue secrétaire de séance

### **I Lecture des délibérations et approbation du compte-rendu du Conseil du 15 Juin 2021**

## **II DÉLIBÉRATIONS**

### **1 – Communauté de Communes Vie et Boulogne**

#### **\* Convention de prestations de services techniques**

Le Bureau communautaire a approuvé le projet de convention de prestations de services entre la CCVB et les communes.

Il est proposé un tarif horaire de remboursement de 45 euros aux communes, quelle que soit la prestation. Ce montant forfaitaire intègre les charges de personnel et les autres dépenses (véhicule, carburant, matériel ...)

Accord du Conseil Municipal pour la signature de cette convention

#### **\* Convention Territoriale Globale**

La Communauté de communes, les 15 communes et la CAF se sont engagées dans l'élaboration d'une CTG pour identifier les besoins, optimiser, développer et équilibrer l'offre au service de la population, avec le soutien financier de la CAF (bonus territoire), sans modifier les compétences des communes et de l'intercommunalité.

La Communauté de communes de Vie et Boulogne et les 15 communes doivent toutes signer la CTG dès cette année pour activer le bonus territoire, nouveau dispositif financier qui remplacera au fur et mesure les Contrat Enfance Jeunesse.

Accord de l'Assemblée pour la signature de cette convention

### **2 – Autorisation pour l'encaissement de chèques et de fonds**

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à encaisser la somme de 90 € en espèce remise suite à un dépôt sauvage, un chèque de 50 € de M Guedon Stéphane, pour l'acquisition de l'ancien compresseur, un chèque de 50 € de M Fleurat Anthony pour de la récupération de ferraille et un chèque de l'assurance SMACL 5 769.90 € – suite à l'accident devant la mairie.

### **3 – Autorisation pour le remboursement d'une facture à un élu**

Monsieur le Maire est autorisé à rembourser Mr MORICE pour les repas réglés le jour de la mise sous pli des propagandes électorales avec Mme GODELAIN. Montant 26 €.

### **4 – Convention maîtrise foncière EPF de la Vendée**

La commune de Maché a sollicité l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée sur « l'ilot rue du Bocage » situé à proximité du centre-bourg de la commune. L'Etablissement Public Foncier de la Vendée a pour vocation d'accompagner et préparer les projets des collectivités publiques par une action foncière en amont ainsi que par la mise à disposition de toutes expertises et conseils utiles en matière foncière.

Après lecture de la convention, l'Assemblée valide la convention.

### **5 – Demande de Subvention DSIL et DETR 2021**

A la demande de la Préfecture nous devons modifier le plan de financement comme suit pour notre demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation Equipements Territoriaux Ruraux (à l'origine la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) était ci-bllée.)

Avis favorable du Conseil Municipal

### **6 – Demande de subvention dans le cadre des amendes de police**

Il est rappelé qu'en Mars 2021 une demande d'aide dans le cadre des amendes de police portant sur une somme de 5 000 de travaux avait été sollicitée auprès de Département. Lors de la dernière réunion il a été décidé de prendre en compte la sécurisation de la route du Laga allant au lac d'où la nécessité de refaire une demande

Avis favorable de l'Assemblée pour solliciter l'aide du Département dans le cadre des amendes de police sur un montant de 21 000 € HT de travaux.

### **7 – Décision à prendre pour la vente d'un terrain rue du Vivier**

Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur le prix de vente du terrain situé derrière le café restaurant avec bâtiment rue du vivier. Un mur de séparation entre les deux terrains sera réalisé par la Commune. Les frais de viabilisation seront à la charge de l'acquéreur

L'Assemblée décide de fixer le prix de vente de l'ensemble soit le terrain de 426 m<sup>2</sup> plus le garage de 74 m<sup>2</sup> à 45 000€.

### **8 – Reprise de l'enrouleur du terrain de foot**

L'entreprise TPI de Poire sur Vie qui a réalisé partiellement les travaux d'arrosage du terrain de foot, nous propose une reprise de l'ancien enrouleur pour une somme de 600€ HT.

Avis favorable du Conseil Municipal

### **9 – Devis à valider**

\* bâtiment communal / comité des fêtes rue du Moulin à Eau

Suite à une réunion sur le site, un devis modificatif a été établi par l'entreprise Barreteau pour un montant de 15 462.01 € HT celui-ci annule et remplace celui précédemment accepté.

Accord également du devis de l'entreprise Abrite toit 85 pour un montant de 17 536.92 € HT concernant le bardage et la couverture du bâtiment.

\* Arrachage de haies

Un devis de la SARL RENAUD pour l'arrachage des haies entre la piscine et le terrain de tennis, entre l'église et la Sainte Famille et un terrassement de l'accotement au lieu-dit Malnoue est validé pour un montant de 3 795 € HT

\*Réalisation rampe d'accès au cimetière

Suite à la création d'un accès dans le mur du cimetière coté parking école, nous avons demandé un devis à l'Entreprise Poissonnet pour la réalisation d'une rampe d'accès (le cimetière étant plus bas que le parking) montant 2 960€ HT. Accord du Conseil

\* devis complémentaire pour le terrain de foot

Un devis complémentaire nous est parvenu de l'entreprise Guy Limoges pour un sablage complémentaire, un décompactage de terrain, la fourniture et le pose d'un raccord pompier (déjà acté). Montant 4 123 € HT. Accord du Conseil

\* Vidéo surveillance :

Un avenant au contrat de maintenance (adjonction supervision) pour un coût de 990 € HT annuel nous a été transmis par l'entreprise CTV, pour parer aux dysfonctionnements de liaison radio, cette option permet une surveillance permanente de CTV. Accord du Conseil

\* Un devis avait été accepté en début d'année pour un remaniement des ardoises du clocher de l'Eglise suite à des infiltrations d'eau. Cette intervention a permis de nous rendre compte que d'autres désordres subsistaient. L'entreprise nous a transmis un nouveau devis d'intervention pour des réparations de structures et du nettoyage complet de la toiture de l'Eglise, pour un montant de 5 635.10 € HT

Accord du Conseil

\* divers

A la demande de M Barré, nous avons reçu un devis pour la fourniture de matériel informatique pour l'Ecole, suite à l'aide obtenue de l'Etat. Il sera étudié avant de le valider

Accord de principe du Conseil Municipal

## **10 – Divers**

### **10.1 DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

\* devis Vendée Protection Incendie : changement de trois extincteurs (plus de 10 ans)  
cout 396.96 € TTC

### **10 .2 Déclarations d'intention d'aliéner :**

Nous n'avons pas exercé notre droit de préemption pour les ventes suivantes :

\* vente maison Guillet Yvon, 17 rue du Calvaire

### **10 .3 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VIE ET BOULOGNE**

\* Le service Urbanisme de la CCVB nous a transmis un courrier du Service Départemental Incendie et de Secours (ils ne donneront plus d'avis pour certain dossier à compter du 1<sup>er</sup> Septembre)

### **10.4 PREFECTURE**

\* un message a été envoyé pour les informer de la non distribution des enveloppes de propagande pour le second tour des élections Départementales et Régionales.

## 10.7 Infos diverses

\* assainissement :

Une réunion s'est déroulée concernant l'étude diagnostic de l'assainissement (réseau, station et filière boue)

Les boues se trouvant dans le silo de la Genétouze vont être chaulées puis épandues avant le 30 Septembre. Initialement il avait été prévu de les transférer dans les lits de roseau. Nous avons abandonné suite à un dysfonctionnement de la station de la Genétouze.

\* Des réunions Publiques seront organisées le 17 et 18 Septembre 2021

\* Ex Macalys : ouverture d'un magasin de producteurs locaux pour Juillet et Aout le 15 Juillet, Mme BUDET (crêpes) et le magasin de la biscuiterie M Lenfant.

Le local qui va accueillir ce magasin a été remis partiellement en état par les élus

\* Forum des Associations le 3 Juillet 2021 de 9H30 à 13H

\* Fête de la musique : le vendredi 9 Juillet

- Prochaines réunions du Conseil Municipal à 20H

Les 3 septembre, 15 Octobre, 19 Novembre, 17 Décembre 2021

### Intervention des délégués à la CCVB

Mme GODELAIN Marie-Claude : pas de réunion

M. FOURNIER Mickaël- absent

M. L'HOPITAULT Olivier : pas de réunion

### Interventions des Adjointes

M. BARRE Damien :

\* a assisté à l'Assemblée Générale du club de Foot

\* Sera présent à l'Assemblée Générale du Basket le lundi 5 Juillet

\* Va réunir la Commission "sports" prochainement

\* informe qu'une matinée animation sera organisée par la communauté de Communes de Vie et Boulogne dans le cadre du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) le samedi 11 Septembre avec présentation de vélos et autres véhicules électriques. Des professionnels et prestataires de ce type de véhicules seront présents.

Mme NEAU Céline

\* L'Assemblée Générale de la Cantine s'est tenue le 29 Juin dernier. L'association doit faire face à 7 démissions. Suite à cette Assemblée Générale la relève semble assurée. Nous apporterons tout notre soutien pour l'aider

M. PERAUDEAU Mickaël

\* a participé à une réunion "environnement". Il a été évoqué le problème des dépôts sauvages et le traitement des déchets lors des manifestations

\* La Commission "Voirie" s'est réuni pour le problème d'eau pluviale de la Grande Guyonnière. Un devis est à venir pour la réalisation des travaux

\* Des routes ont été réalisées dans le cadre de la mise en 2 X 2 voies de la RD 948, et avant le transfert à la Commune, il faudra revoir avec le Département certains aménagements

### **T III ARRÊTÉS MUNICIPAUX:**

- Arrêté portant autorisation de voirie réglementant temporairement du stationnement
- parking terrain de foot
- Arrêté portant autorisation de voirie réglementant temporairement de la circulation et stationnement - place de l'Eglise – travaux sur la toiture de l'Eglise
- Arrêté portant autorisation de voirie réglementant temporairement de la circulation du stationnement - 7 rue du Vivier – implantation de coffret électrique et branchement
- Arrêté portant autorisation de voirie réglementant temporairement de la circulation et stationnement - 1 rue du Calvaire - réfection du trottoir
- Arrêté portant autorisation de voirie réglementant temporairement l'occupation du domaine public 21 rue du Bocage
- Arrêté portant autorisation de voirie réglementant temporairement de la circulation et stationnement - Place de l'Eglise – Fête de la Musique
- Arrêté portant autorisation de voirie réglementant temporairement de la circulation et stationnement - Place de l'Eglise – Forum des Associations

### **IV AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE**

1 permis de construire:

- \* M SOULLARD Anthony 32 rue du Calvaire
- \* M. ROSSI Fabien 1 rue des Sports

2 déclaration préalable :

- \* M GRAIZEAU François 322 Le Plessis Corbeil
- \* M FAVEAU Valentin 29 rue du Calvaire

### **V ÉTAT CIVIL:**

NAISSANCE: bienvenue à

Robin CORMERAIS PEREZ 92 Le Plessis Ravard

MARIAGE: néant

DÉCÈS: Nous déplorons le départ de

Mme PERAUDEAU Marie-Claude décédée le 15 Juin 2021

M GRELET Fabrice décédé le 30 Juin 2021

M André VILAY décédé le 5 juin 2021

Mme SUMUREAU Muguette décédée le 1<sup>er</sup> Juin 202